



RÉSOLUTIONS

Congrès des Jeunes MR

Lutte contre la
pauvreté

Congrès des Jeunes MR

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

Les Jeunes MR, réunis en Congrès ce 21 mai 2011 à Arlon ont choisi d'aborder le thème de la lutte contre la pauvreté et contre l'exclusion sociale en Belgique.

Dans la mesure où nous constatons avec regret que les différentes actions prises par les autorités belges compétentes ne donnent que peu ou pas de résultats depuis plusieurs années, nous avons voulu nous intéresser de plus près aux mesures, d'essence libérale, que nous pourrions, nous, Jeunes MR appliquer à cette lutte.

Nous avons dès lors opté pour un Congrès en deux volets, l'un consacré aux solutions à apporter à la pauvreté et à l'exclusion sociale extrêmes et l'autre dédié aux différentes actions à mener pour permettre aux personnes touchées subitement par l'exclusion de rebondir. Vous trouverez ci-dessous les 6 mesures qui sont ressorties de nos débats.

MESURE 1 : Agir pour une réinsertion durable des sans-abris

Situation

Etre sans-abri ne signifie pas seulement ne pas avoir de logement fixe. Cela engendre aussi de nombreuses exclusions au quotidien, que ce soit au niveau de la recherche d'un travail, de la santé ou tout simplement des contacts sociaux. Implémenter des mesures prenant en compte tous ces facteurs est important pour les Jeunes MR car nous estimons que chacun a droit à une seconde chance. Une vie digne et responsable pour tous est un idéal vers lequel nous devons tendre. Il est donc de notre devoir de promouvoir toute initiative allant dans le sens du libre choix et d'une amélioration significative et durable de la vie quotidienne des personnes vulnérables.

Mesure proposée

Les Jeunes MR proposent que l'on mette en place au sein des grandes villes des programmes de lutte contre le sans-abrisme, englobant à la fois des solutions de logement de transition ET les aides indispensables pour retrouver une vie autonome et épanouie.

1. Construction/Rénovation de logements

Nous souhaitons que les autorités planchent sur la construction et/ou la rénovation de logements à destination des sans-abris en tant que première étape vers une réinsertion sociale. Ces logements devraient respecter les normes de dignité et de confort minimales et intégrer à la fois un espace privatif et des communs, à l'image des kots étudiants. Ils viseraient à ce que leurs habitants retrouvent du respect pour eux-mêmes mais aussi pour les autres. Enfin, ces logements devraient être suffisamment grands pour accueillir les différentes aides à la réinsertion présentées ci-dessous tout en gardant une taille humaine afin de ne pas tomber dans les travers des HLM français.

2. Accompagnement professionnel

Ce relogement devrait être automatiquement assorti d'un accompagnement effectué par des professionnels formés préalablement au travail avec les sans-abris et visant à parvenir à la réinsertion active de ces personnes dans la société. Celui-ci prendrait la forme de services de santé, d'aide à l'emploi et à la formation, de soutien psychologique ou encore d'implication dans le bénévolat. Il faudra toutefois prendre en considération les différents problèmes ayant menés ces personnes à vivre dans la rue et y appliquer des politiques différenciées, voire individuelles, afin d'appréhender au mieux les différents types de difficultés qu'ils rencontrent.

Nous sommes convaincus que ce type de programme, à caractère temporaire, donnerait de meilleures chances aux sans-abris de renouer avec un style de vie stable, leur permettant à terme de trouver un travail et de pouvoir se loger durablement.

3. Partenariat public/privé : label social

De plus, nous sommes convaincus qu'un partenariat avec le privé sur ce type de projets pourrait être positif. Les entreprises engagées dans la construction ou la rénovation des logements pourraient entre autres proposer des places de stagiaires aux personnes adhérant au programme de réinsertion en échange d'un label social à l'image de ce qui se fait déjà au niveau écologique.

MESURE 2 : Activer les chômeurs de longue durée pour une réinsertion plus efficace

Situation

Une longue période d'inactivité provoque la plupart du temps le découragement de ceux qui y sont confrontés et entraîne une auto-dévalorisation qui les fait peu à peu tomber dans l'exclusion sociale. En tant que libéraux, nous pensons que les valeurs du travail, de l'effort et du mérite sont le meilleur remède pour éviter aux plus fragiles de se déconnecter de la société. Trouver des solutions pour leur permettre de rester actifs est donc indispensable pour qu'ils parviennent à s'épanouir pleinement et à se prendre en main.

Mesure proposée

1. (Re)Tisser le lien avec le monde du travail

Les Jeunes MR tiennent à rappeler qu'ils se posent avant toute chose en faveur de la dégressivité puis de la suppression des allocations de chômage dans le temps. Pour ces chômeurs de longue durée qui arriveraient donc en fin de droit, nous estimons qu'il faudrait mettre au point des mécanismes visant à (re)tisser le lien avec le monde du travail.

Nous pensons que ceux-ci devraient être amenés à, d'un côté, prendre part à un système d'aide à la recherche d'emploi spécialement pensé pour eux et de l'autre, à devoir choisir une solution de mise en activité transitoire qui serait soit un emploi subventionné au service des autorités, soit une formation, soit une action bénévole.

Le simple fait de rester actifs et d'être en contact avec d'autres personnes quotidiennement leur permettra alors de ne pas se laisser attirer vers l'isolement, en se (re)créant un réseau de contacts sociaux, et de retrouver l'envie de se réinsérer dans le monde du travail.

2. Réforme en profondeur et lutte contre le travail au noir

Ajoutons que cette mesure serait en plus un bon moyen de combattre le travail au noir puisque les personnes concernées seraient occupées la plupart du temps. Notons enfin que cette activation devrait impérativement faire partie d'une réforme de plus grande ampleur, visant l'entièreté des organismes d'aides à l'emploi et leur fonctionnement.

MESURE 3 : Encourager le bénévolat pour une plus grande implication citoyenne

Situation

L'univers du bénévolat joue un rôle très positif dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet, les aides publiques ne sont que très peu ou pas du tout envisagées par les plus démunis, que ce soit par manque de connaissance ou par méfiance. Les bénévoles, eux, sont capables de combler ce « vide » grâce à leur connaissance du terrain, leur proximité et surtout aux liens de confiance qu'ils parviennent à créer jour après jour avec ces personnes. Les Jeunes MR sont particulièrement attachés à l'idée d'une société où le bien-être et la dignité de chaque individu sont garantis, où chacun se sent responsable d'agir à sa mesure en faveur des plus vulnérables. Préserver cette solidarité citoyenne et encourager les Belges à s'engager dans le bénévolat pour plus de cohésion sociale est donc crucial pour nous.

Mesure proposée

1. Plateforme d'informations

Les Jeunes MR considèrent qu'il faudrait tout d'abord élaborer une véritable plateforme fédérale d'informations sur le bénévolat à destination des citoyens pour que ceux-ci puissent prendre connaissance clairement et concrètement du rôle que tient l'action bénévole en Belgique. Les personnes intéressées pourraient par exemple y trouver les différentes associations bénévoles opérant près de chez elles ou de la documentation sur ce que le bénévolat pourrait signifier dans leur vie en termes de disponibilité, d'engagement et d'avantages.

2. Incitants

Ensuite, nous sommes convaincus qu'une série d'incitants qu'ils soient fiscaux ou plus matériels devraient être mise sur pied pour encourager les Belges à débiter une activité de bénévole. Cela pourrait par exemple se traduire par des déductions fiscales au profit des personnes souhaitant s'investir dans le bénévolat ou par des solutions de gardes ou d'activités pour leurs jeunes enfants.

MESURE 4 : Généraliser la formation des professionnels sociaux à la problématique des enfants à haut risque de vulnérabilité pour une prise en charge plus précoce

Situation

Les enfants vivant dans un milieu familial défavorisé présentent beaucoup plus de risques que les autres de connaître des difficultés à l'âge adulte et de reproduire par là le même schéma que leurs parents. Pourtant, les problèmes spécifiques touchant ces enfants sont peu abordés et les travailleurs sociaux ne sont pratiquement pas sensibilisés à leur détection, ce qui concourt à la perpétuation du cercle vicieux de la pauvreté intergénérationnelle. Or, les Jeunes MR sont convaincus que prévenir la pauvreté dès l'enfance est la solution clé pour éradiquer progressivement la pauvreté intergénérationnelle. Ainsi, nous permettrons à ces enfants d'évoluer dans un environnement épanouissant et équilibré qui leur garantira de grandir et d'avancer dans la vie de la meilleure manière qui soit.

Mesure proposée

1. Formations pour les travailleurs sociaux

Les Jeunes MR se montrent en faveur de l'établissement de formations portant sur la pauvreté et l'exclusion sociale infantiles au profit des travailleurs sociaux qui sont quotidiennement en contact avec les familles en situation de vulnérabilité. Cet enseignement pourrait prendre la forme de rencontres avec des spécialistes de l'enfance et des experts ayant étudié la précarité sous l'angle des enfants ou encore de témoignages de jeunes ayant connus ou connaissant la pauvreté, qui pourraient partager leur expérience et les difficultés auxquelles ils ont dû faire face étant enfants.

2. Sensibilisation des enseignants et des éducateurs

Nous pensons également qu'une sensibilisation dans les écoles auprès du personnel enseignant et éducatif devrait être envisagée en parallèle, dans le sens où ce sont eux qui côtoient le plus fréquemment ces enfants et qui sont dès lors les plus à même de détecter un éventuel problème lié à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

MESURE 5 : Valoriser les aînés en luttant contre leur isolement et en favorisant leur inclusion sociale

Situation

En vieillissant, les personnes deviennent plus fragiles tant physiquement et mentalement que financièrement et socialement. Être malade, loin de sa famille, veuf ou ne bénéficier que d'une pension minimale sont des obstacles vécus quotidiennement par nos aînés et synonymes d'exclusion sociale. Ne pas les oublier, eux qui ont tant à nous apporter par leur expérience, fait partie intégrante du respect que nous nous devons d'observer chaque jour. En permettant aux seniors de continuer à participer à la société et en améliorant leurs conditions de vie, nous favorisons une approche intergénérationnelle de la cohésion sociale qui s'avère indispensable face au vieillissement grandissant de la population belge. C'est pourquoi les Jeunes MR tiennent à soutenir ceux qui s'investissent en faveur de nos aînés et à encourager les autres à faire de même.

Mesure proposée

1. Soutien aux acteurs de la lutte contre l'exclusion des aînés

Les Jeunes MR appellent à ce que les autorités apportent leur soutien, sous forme de déductions fiscales par exemple, à tous ceux qui dans les mondes associatif et entrepreneurial mettent chaque jour leurs compétences au service de la lutte contre l'exclusion sociale des personnes âgées. Leurs actions touchent des domaines aussi vastes que l'organisation d'excursions, la distribution de nourriture, la tenue d'activités quotidiennes en journée ou encore la mise en place de groupes de paroles. Nous sommes persuadés que le secteur privé peut accomplir énormément pour nos seniors, que ce soit en maison de retraite ou à domicile et nous tenons à encourager ces pratiques.

2. Encourager le travail des seniors

Nous tenons également à rappeler qu'il est important à nos yeux d'encourager le travail des aînés, pour ceux qui en ont encore les capacités, que ce soit à titre bénévole, au travers d'aides aux devoirs par exemple, ou que ce soit à titre professionnel grâce à des emplois en adéquation avec leurs aptitudes.

MESURE 6 : Développer les réseaux de micro-prêts citoyens pour plus d'entrepreneuriat chez les personnes à faibles revenus

Situation

Avoir de bonnes idées ne dépend pas du milieu duquel on vient ni de la situation financière dans laquelle on se trouve. Pourtant, il est rare pour les personnes à faibles revenus de parvenir à lancer leur propre activité et ce tout simplement parce que les banques refusent de leur octroyer le prêt indispensable à la réalisation de leur projet. Aussi, ces personnes n'ont parfois pas les connaissances nécessaires en matière de gestion et se retrouvent quelques fois un peu perdues dans les nombreuses démarches à accomplir. Nous, Jeunes MR, qui défendons depuis toujours l'esprit d'entreprendre et la volonté déployée par ceux qui veulent devenir indépendants, voulons à tout prix soutenir ces gens. La créativité, le sens de l'effort et la persévérance doivent être encouragés. Nous voulons permettre à chaque personne, quels que soient ses moyens, de réaliser ses rêves. Et encore plus si elle fait preuve d'ambition et de détermination dans son envie de réussir.

Mesure proposée

1. Micro-prêts citoyens

Les Jeunes MR souhaitent dès lors encourager la création de réseaux de micro-prêts citoyens dans notre pays. Basés sur l'entraide communautaire, ces prêts pourraient prendre la forme d'un réseau tel que ceux que l'on trouve dans le monde musical, où les internautes peuvent choisir de financer l'album d'un jeune artiste qui les intéresse. L'octroi d'un prêt à quelqu'un désireux de lancer sa propre affaire dépendrait alors plus de la faisabilité du projet et de l'envie exprimée par le futur indépendant que de ses moyens financiers.

2. Accompagnement de qualité

Afin de s'assurer que le projet soit mené à bien et démarre dans les meilleures conditions, les réseaux devraient également mettre à disposition du demandeur de prêt une cellule de soutien et de conseils pour l'accompagner tout au long de ses démarches et durant les premiers mois de l'activité, souvent associés à de nombreux doutes et interrogations.